

AM DIALOG



AN DER CHAMBER

**UN AVENIR SÛR
POUR NOTRE PAYS.
COMMENT PROTÉGER CE
QUI NOUS TIENT À CŒUR ?**

**EN PRÉSENCE
DU PREMIER
MINISTRE
LUC
FRIEDEN**

**MARDI, LE 21 AVRIL – 18h30 –
TRIFOLION/ECHTERNACH**



Le CSV s'est présenté en 2023 avec l'ambition de moderniser le pays et de mieux le préparer pour l'avenir. En ce sens, le gouvernement a déjà mis en œuvre une grande partie de son programme. Les députés du CSV ont accompagné ce processus de manière constructive et critique à travers leur travail législatif à la Chambre. Ainsi, une politique cohérente est menée - dans votre intérêt et celui du pays.

Toute une série de promesses électorales ont été réalisées :

- Le pouvoir d'achat a été renforcé grâce aux ajustements du barème fiscal.
- Des mesures fiscales ciblées, l'augmentation des aides sociales et la simplification des procédures soutiennent fermement les ménages les plus menacés par le risque de pauvreté.
- Pour soutenir l'économie, des investissements ont été réalisés dans des projets d'infrastructure et l'impôt sur les sociétés a été réduit.
- Grâce à 51 mesures, le développement des énergies renouvelables est accéléré.
- La sécurité a été renforcée par l'augmentation des effectifs de police et la création d'unités de police locale.
- Des procédures simplifiées pour construire plus et plus vite, ainsi que le programme de rachat de logements neufs, ont été mis en œuvre.

Le CSV a pour ambition de prendre des décisions politiques avec courage et responsabilité, toujours avec l'objectif clair d'obtenir le meilleur pour le Luxembourg et ses citoyens. C'est précisément dans les périodes difficiles que notre pays a besoin de courage pour explorer de nouvelles voies et d'une politique qui garantit la stabilité, la cohésion et un avenir sûr pour chacun.

Nous venons à votre rencontre et serions ravis de vous accueillir lors de notre soirée thématique.

LAURENT ZEIMET

**PRÉSIDENT DU GROUPE
PARLEMENTAIRE**

LUC FRIEDEN

PREMIER MINISTRE

LÉON GLODEN

53, GREVENMACHER

MINISTRE



Ministre des Affaires intérieures

- Le ministère des Affaires intérieures est le partenaire des communes !
- La commune est le prestataire au service des citoyens : renforcer les services communaux afin de garantir des conditions de travail optimales aux employés et le meilleur service possible aux citoyens.
- Des finances solides pour des communes solides : un système de subventions plus équitable sous la devise « Un habitant est un habitant et un enfant est un enfant – quelle que soit la commune où ils vivent. »
- Construire plus et plus vite : simplification et digitalisation des procédures : le principe du « silence vaut accord », une exemption d'autorisation pour les petits travaux (abris de jardin, installations photovoltaïques), etc.
- Pas de liberté sans sécurité : améliorer la sécurité et renforcer le sentiment de sécurité des citoyens :
 - Plus proche des citoyens grâce au principe des 4P de la police : personnel, présence, proximité, prévention ;
 - Police locale dans les zones urbaines et rurales ;
 - Procédure simplifiée et améliorée pour la vidéosurveillance Visupol ;
 - Promesse tenue : promotion professionnelle pour environ 400 agents de police (de C1 à B1).

- RESC-LU : une réserve de matériel et de personnel au sein du CGDIS pour venir en aide aux communes en cas d'urgence.
- La résilience nous concerne tous : rendre les communes plus résilientes sous la devise « Se préparer aujourd'hui pour réagir correctement demain ».
- Une politique d'immigration responsable, alliant cœur et raison : solidarité envers ceux qui ont besoin de protection, mais aussi réalisme quant aux capacités d'accueil.



LIEN VERS LE SITE GOUVERNEMENTAL
DE LÉON GLODEN





RICARDO MARQUES

**32, ECHTERNACH, PSYCHOLOGUE,
CONSEILLER COMMUNAL,
DÉPUTÉ**

COMMISSIONS :

Vice-président de la Commission de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse

Membre - Commission de l'Économie, des PME, de l'Énergie, de l'Espace et du Tourisme

Membre - Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

Membre - Commission du Logement et de l'Aménagement du territoire

Membre - Commission de la Famille, de la Solidarité, du Vivre-ensemble, de l'Égalité et de la Diversité

Membre - Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Digitalisation

Membre - Commission des Sports

Membre - Commission de la Culture



Pour la prévention du suicide, il est essentiel de reconnaître une personne en détresse et de savoir comment réagir. ”



TRAVAIL PARLEMENTAIRE :

- Le grand sujet de Ricardo est le système éducatif :
 - Les écoles européennes publiques offrent de la flexibilité à certains élèves, mais elles ne peuvent ni ne doivent remplacer le système traditionnel luxembourgeois
 - Il s'est exprimé sur le projet ALPHA, une loi introduisant l'alphabétisation en français. Cette réforme vise à garantir davantage d'égalité des chances. Le luxembourgeois y gagne même en importance, puisque les matières secondaires sont enseignées en luxembourgeois. Les besoins supplémentaires en salles de classe ainsi que la transition vers le lycée suscitent des inquiétudes. Un plan de mise en œuvre et une évaluation régulière avec des rapports sont essentiels
- En tant que psychologue, la santé mentale est un sujet important pour lui :
 - La proposition de Ricardo d'introduire le numéro national 119, derrière lequel se trouve une équipe pluridisciplinaire capable de réagir rapidement en cas de détresse psychologique, a été adoptée à l'unanimité à la Chambre
- La santé mentale des enfants lui tient particulièrement à cœur :
 - Elle constitue une priorité et nécessite de la prévention, un dépistage précoce et un accès facile aux aides
 - Concernant l'accès des jeunes aux réseaux sociaux, il demande de garantir un cadre sécurisé jusqu'à 16 ans et de les protéger de cette influence. La technologie doit servir l'être humain, et non l'inverse

Ricardo suivra le dossier de la loi sur la protection de la jeunesse.

**LIEN VERS LE SITE DE LA CHAMBRE
DE RICARDO MARQUES**



OCTAVIE MODERT

59, GREIVELDANGE,
JURISTE,
DÉPUTÉE

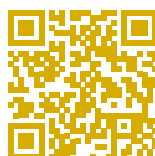


TRAVAIL PARLEMENTAIRE :

- Octavie en la charge de dossiers concernant les PME :
 - Des aides ont été adoptées pour les petites et moyennes entreprises afin de leur permettre d'investir dans la recherche
 - La loi agricole a été adaptée en ce qui concerne le statut de l'agriculteur et du viticulteur actifs
 - L'accès à certaines aides pour les agriculteurs et viticulteurs a été amélioré
- Dans le domaine de la culture, elle a participé en commission à l'élaboration de plusieurs lois :
 - Des modifications pratiques et pragmatiques de la loi sur la protection du patrimoine, où l'État prend désormais en charge les coûts des fouilles préventives et où des simplifications administratives ont été introduites
 - Jusqu'en 2030, une enveloppe financière de 180 millions d'euros est prévue pour le Film Fund. Il s'agit à la fois de culture et de divertissement, mais aussi de l'image du pays et de la diversification économique
 - Le secteur culturel évolue rapidement et il est important de disposer de données précises. C'est pourquoi un « Observatoire de la Culture » a été créé, permettant d'identifier plus clairement les besoins, les défis et les forces
- Des améliorations législatives ont également été apportées dans le domaine de la digitalisation :
 - L'État peut désormais accorder des aides ciblées aux opérateurs de réseau afin de déployer les réseaux de communication jusque dans les zones les plus reculées. Chacun doit pouvoir bénéficier d'un accès internet rapide
 - La signature électronique a été introduite pour tous les actes administratifs, y compris entre les institutions

La recherche, l'Université du Luxembourg, la simplification administrative et la viticulture tiennent particulièrement à cœur à Octavie.

[LIEN VERS LE SITE DE LA CHAMBRE DE OCTAVIE MODERT](#)



COMMISSIONS :

Vice-présidente de la Commission de l'Économie, des PME, de l'Énergie, de l'Espace et du Tourisme

Vice-présidente de la Commission de la Culture

Membre - Commission de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture

Membre - Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Digitalisation

Membre - Commission des Institutions

Membre - Commission des Médias et de la Communication



”
Les petites et moyennes entreprises sont la colonne vertébrale de notre économie et du marché du travail.
“



STÉPHANIE WEYDERT

41, MOMPACH, AVOCATE,
BOURGMESTRE,

DÉPUTÉE

COMMISSIONS :

Présidente de la Commission de l'Intérieur

Vice-présidente de la Commission de l'Exécution du Budget

Membre - Commission de l'Économie, des PME, de l'Énergie, de l'Espace et du Tourisme

Membre - Commission de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture

Membre - Commission du Travail

Membre - Commission de la Justice

”

Nous devons trouver le juste équilibre entre les besoins économiques et la protection sociale.

“



[LIEN VERS LE SITE DE LA CHAMBRE DE STÉPHANIE WEYDERT](#)

TRAVAIL PARLEMENTAIRE :

- Stéphanie a été rapportrice pour une série de lois relevant du ministère de l'Intérieur et de la protection des consommateurs :
 - Avec la réforme de la loi sur l'aménagement communal, davantage de logements abordables devront être créés dans les nouveaux quartiers et intégrés au domaine public
 - 400 agents de police ont vu leur diplôme de première reconu rétroactivement à août 2018 et ont été reclassés dans le groupe B1 par voie législative
 - La réforme de la vidéosurveillance par la police (VISUPOL) facilite, accélère et rend plus efficace l'utilisation de caméras dans l'espace public
 - La loi sur les actions collectives (« actions de groupe ») offre aux consommateurs une nouvelle possibilité de se défendre collectivement contre des entreprises
 - Les contrôles alimentaires de l'ALVA ont reçu un nouveau cadre juridique
 - Elle s'est également exprimée sur des lois dans les domaines de l'économie et du travail :
 - Les horaires d'ouverture dans le commerce et l'artisanat alimentaire ont été élargis
 - Les aides aux entreprises pour investir dans la protection du climat et de l'environnement ont été renforcées
 - À l'ADEM, davantage de procédures sont digitalisées, ce qui les rend plus rapides et plus sûres – le chômage peut désormais être demandé en ligne
 - Le droit du travail a été modifié sur certains points afin de rendre les mesures d'emploi pour les jeunes plus attractives
 - Dans le domaine de la justice, Stéphanie s'est exprimée sur la réforme du système pénitentiaire
- Stéphanie sera notamment rapportrice de la mise en œuvre du paquet asile.

Le CSV et la CDU Sarre souhaitent dépasser les frontières et façonner l'avenir ensemble



Le CSV et la CDU Sarre se sont réunis le 13 mars à Schengen et ont présenté un document de position commun. L'objectif est clair : une région forte, interconnectée et tournée vers l'Europe, sans frontières, où sécurité et développement économique vont de pair.

Les deux partis souhaitent renforcer la coopération dans les domaines de l'innovation, de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies de mobilité, et positionner la Grande Région comme un pôle d'innovation européen. L'accent est mis sur des projets concrets dans les domaines de l'économie et des infrastructures, de l'espace et de la défense, de l'éducation et de la main-d'œuvre qualifiée, ainsi que de la sécurité et de la liberté de circulation.



La mise en place d'infrastructures de transport modernes et performantes, notamment une liaison ferroviaire rapide entre Sarrebruck et Luxembourg, constitue une priorité.

Il convient également de renforcer la coopération dans les domaines de l'éducation et du marché du travail afin d'offrir de nouvelles perspectives aux jeunes.



AM DIALOG

**MARDI, LE 21 AVRIL,
18h30 AU TRIFOLION
À ECHTERNACH**

Vous êtes cordialement invités à venir échanger avec le Premier ministre Luc Frieden, la Ministre de la Santé Martine Deprez, le Ministre des Affaires intérieures Léon Gloden et vos députés de l'Est – entrée libre, sans inscription préalable.

- Prévention des catastrophes : LU-Alert, le rôle du CGDIS, gestion des risques
- Résilience des communes : infrastructures locales solides et préparation des communes
- Résilience du secteur de la santé : agence des médicaments, personnel, capacités

AVEC LA PARTICIPATION DE :

GUY BLEY, HAUT-COMMISSAIRE
À LA PROTECTION NATIONALE

ANDREA NICOLETTI, RESILIENCE-OFFICER
DE LA COMMUNE D'ESPERANGE

DR. PAUL WIRTGEN, DIRECTEUR DU CENTRE
HOSPITALIER DU NORD

CSV an der Chamber
13, rue du Rost
L-2447 Luxembourg
Tel. : +352 47 10 55 1
Email : csv@chd.lu
www.csv.lu

SUIVEZ EGALEMENT LE CSV SUR LES RESEAUX SOCIAUX



AN DER CHAMBER



MIX
Papier | Ennerstëtz eng
responsabel Bëschbewirtschaftung
FSC® C004990

PRINTED IN
LUXEMBOURG

myclimate
Wirkt. Nachhaltig
Drucksache
myclimate.org/01-24-906817